



COMMUNE DE VILLARS-SAINT-CROIX

Municipalité

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2026 - 2031

Table des matières

1.	Préambule	2
2.	Administration générale	3
3.	Transports et mobilité	3
4.	Finances	3
5.	Aménagement du territoire	3
6.	Patrimoine communal	3
7.	Parcs	4
8.	Écoles et jeunesse.....	4
9.	Affaires sociales	4
10.	Energies	4
11.	Égouts, épuration et eaux claires.....	5
12.	Eau potable	5
13.	Culture et sports	5
14.	Déchets	5
15.	Cultes	5
16.	Sociétés locales.....	5
17.	POL – ORPC-ROL.....	6
18.	SDIS Sorge.....	6

1. Préambule

Par ces lignes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son programme pour la législature 2026-2031.

La composition de la Municipalité ainsi que la répartition des dicastères pour cette nouvelle législature sont les suivantes :

Georges Cherix, Syndic :

- Administration générale
- Transports publics et mobilité
- Finances
- Urbanisme
- Terrains communaux

Nicole Cattano, Municipale :

- Gestion du personnel
- Instruction publique et jeunesse
- Sécurité sociale
- PECC

Nicola Cassetta, Municipal :

- Egouts, épuration
- Eau potable

- Culture et sports
- Routes
- Sociétés locales

Frédéric Strittmatter, Municipal :

- Forêts
- Police
- Protection civile
- Défense incendie

Françoise Matti, Municipale :

- Parcs et cimetière
- Cultes
- Eclairage public
- Bâtiments communaux

La Municipalité, dans un souci de cohérence et de continuité, place une fois encore au cœur de son action et de son programme les maîtres-mots que sont :

- **Confiance et communication**
- **Avenir et modernité**
- **Dynamisme et enthousiasme**

Les principaux axes du programme de législature 2026-2031 sont développés ci-après par thème.

2. Administration générale

Innover et redynamiser la Commune, notamment par une nouvelle identité visuelle et la mise en œuvre de la gestion électronique des documents (GED).

Être attentif à la sécurité et au bien-être du personnel communal, à la fois en proposant des cours, en mettant sur pied un concept sécuritaire et en portant une attention particulière à la répartition des tâches.

3. Transports et mobilité

Poursuivre le développement de la mobilité douce, en prenant notamment en compte les besoins en stationnement 2 roues.

Penser à une politique de stationnement pour les professionnels (enseignants et personnel communal), tout en gardant une commune attractive pour ces usagers.

Maintenir et améliorer l'offre des transports publics.

Étudier la faisabilité :

- D'un accès piétonnier sécurisé entre le village et la route du Refuge ;
- Des chemins d'accès piétonnier reliant les arrêts TL.

Assurer et suivre les travaux d'aménagement du terminus du tramway en "La Pierreire" pour son arrivée prévue en 2030.

4. Finances

Réviser certains règlements intercommunaux et/ou communaux, afin d'avoir une cohérence et une attention particulière quant aux clés de répartition, ainsi que renforcer davantage les synergies avec les Communes partenaires.

Maintenir la santé financière de la Commune tout en assurant des investissements maîtrisés.

5. Aménagement du territoire

Mettre en œuvre le nouveau plan d'affectation (PaCom) remplaçant celui de 2010 (PGA).

Dans le cadre de cette révision, étudier les opportunités de créer une offre de logement, afin de garder à la fois les aînés, mais également les jeunes de la Commune.

Mettre en œuvre la révision du plan d'affectation Croix-du-Péage (densification).

6. Patrimoine communal

Le patrimoine construit constitue un bien commun, porteur d'identité, de mémoire collective, d'attractivité culturelle et de valeur économique. Son entretien régulier est une condition essentielle de sa transmission aux générations futures.

Il est indispensable de concilier les besoins de la collectivité et des habitants, ainsi que le développement de la Commune en tenant compte du contexte régional, ceci dans le respect des normes environnementales et des finances communales.

Nous visons une logique de prévention, d'entretien planifié et de valorisation durable du patrimoine bâti et routier.

Notamment, les actions suivantes sont envisagées :

- Mettre en place une politique d'entretien préventif des routes et des bâtiments.
- Agrandir le collège par la création de classes supplémentaires et de locaux annexes.
- Harmoniser les accès aux bâtiments communaux (mise en place de serrures électroniques).
- Poursuivre les études en lien avec la mise aux normes, notamment énergétiques et sécuritaires, du patrimoine communal.
- Inaugurer et mettre en exploitation les bâtiments de la Maison de Commune et de l'Ancienne Laiterie.

7. Parcs

Développer des zones de rencontres, sportives et de loisirs (pétanque, mobilier urbain, banc, ombrage), notamment par la réalisation d'un fitness urbain à la Place de la Vignettaz.

8. Écoles et jeunesse

Étudier la possibilité de trouver un nouveau lieu pour l'accueil des jeunes de la Commune, plus lumineux et adapté.

Poursuivre la volonté de garder les élèves jusqu'à la 6P à Villars-Ste-Croix, en étudiant la possibilité d'ouvrir des devoirs surveillés, ainsi qu'un réfectoire scolaire en fonction, notamment, d'un besoin avéré.

9. Affaires sociales

Étudier l'opportunité de prendre en compte et soutenir les personnes touchées par la fracture numérique en proposant aide et orientation.

Poursuivre et développer davantage l'offre aux aînés de la commune, en proposant, (en plus de la galette des rois, le Noël et la sortie des aînés), des cafés-rencontres (avec ou sans thème), afin de développer les relations interpersonnelles.

10. Énergies

La Commune, par devoir d'exemplarité, poursuit son implication dans le Plan Énergie Climat Communal (PECC), en proposant les diverses mesures qui auront été sélectionnées, tout en y impliquant, dans la mesure du possible, la population.

11. Égouts, épuration et eaux claires

Poursuivre l'entretien et l'assainissement du réseau communal, notamment en anticipant le renouvellement des conduites et infrastructures.

Poursuivre la séparation des eaux claires et des eaux usées.

Adapter les infrastructures à l'évolution de la Commune et aux futurs développements.

Participer activement aux collaborations intercommunales dans le domaine de l'épuration.

12. Eau potable

Maintenir une eau potable de grande qualité et garantir la sécurité de son approvisionnement.

Améliorer la surveillance du réseau et la détection rapide des fuites.

13. Culture et sports

Maintenir et développer les manifestations culturelles et sportives.

Encourager les activités accessibles aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux aînés et de nouvelles manifestations capables de rassembler les habitants.

Soutenir les initiatives locales favorisant les rencontres.

14. Déchets

Encourager davantage le tri et la valorisation des déchets.

Sensibiliser la population à la réduction des déchets à la source en renforçant l'information sur les différentes filières de recyclage.

Maintenir un service simple et efficace pour les habitants tout en étudiant les possibilités d'amélioration des systèmes de collecte.

Optimiser l'utilisation de la déchèterie intercommunale et de l'éco-point.

15. Cultes

Maintenir une célébration œcuménique chaque Vendredi Saint à la chapelle de Villars-Ste-Croix.

16. Sociétés locales

Maintenir un soutien actif aux sociétés locales.

Faciliter leurs activités et l'organisation de manifestations.

Encourager la collaboration entre les différentes sociétés et associations.

Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans la vie associative.

Créer davantage d'occasions de rencontres entre la population, les sociétés locales et les autorités.

17. POL – ORPC-ROL

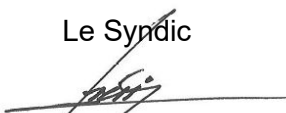
Favoriser et encourager les rencontres entre la population et les représentants de la police de l'ouest lausannois, respectivement de la protection civile, notamment par l'organisation de rencontres, de conférences ou d'ateliers.

18. SDIS Sorge

Inaugurer la nouvelle caserne des pompiers du Service de Défense Incendie et de Secours Sorge sur le territoire de Crissier.

Approuvé par la municipalité dans sa séance du 24 août 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Georges Cherix		La Secrétaire  Barbara Kammermann
--	--	---